

CHARTRE DE PARTENARIAT FOURNISSEURS

Spécialiste dans le négoce de dispositifs médicaux d'endoscopie digestive et respiratoire, DUOMED FRANCE ENDOSCOPIE est devenue depuis sa création en 1993, un acteur incontournable de l'endoscopie digestive en France et en Europe. Depuis 2018, la société a rejoint le groupe européen Duomed.

Notre mission, en tant que distributeur, consiste à garantir à nos clients à travers le monde des produits et prestations qui répondent aux exigences en termes de QUALITÉ et de SÉCURITÉ et aux attentes concernant la PROTECTION DES PERSONNES, le DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, et le RESPECT ENVIRONNEMENTAL. Contribuer à la meilleure qualité des soins à travers des relations porteuses de vraies valeurs humaines constitue notre principal objectif.

SÉLECTION ET ÉVALUATION DES FOURNISSEURS

DUOMED FRANCE ENDOSCOPIE a mis en place un processus de sélection de ses fournisseurs, afin de développer des partenariats de confiance avec chacun d'entre eux.

Chaque partenaire éventuel identifié est évalué et sélectionné en s'appuyant notamment sur la qualité des produits, les correspondances entre les gammes existantes et les besoins du marché, ou encore sur la fiabilité et la flexibilité du fournisseur. Nous organisons par ailleurs des rencontres régulières à l'occasion de congrès internationaux, ou directement sur le site de production afin de conserver cette relation de proximité.

ENGAGEMENTS À LA CHARGE DES FOURNISSEURS

Respect des Droits de l'Homme et des Droits du travail : En tant qu'entreprise française très engagée et exerçant ses activités dans différents pays, DUOMED FRANCE ENDOSCOPIE encourage l'ensemble de ses fournisseurs à promouvoir et respecter les règles émises notamment par l'Organisation Internationale du travail (O.I.T), la Déclaration universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, la Convention européenne des Droits de l'Homme et les règles environnementales, et tout particulièrement la lutte contre le travail des enfants, l'esclavage et le travail forcé ou obligatoire.

Respect de l'environnement : Le respect de la réglementation relative à la préservation de l'environnement doit être assuré au sein de l'entreprise et notamment les impératifs du développement durable. Tout au long du cycle de vie du dispositif médical, les fournisseurs encouragent le recyclage, la réduction et la suppression des composants non respectueux de l'environnement.

Amélioration continue : DUOMED FRANCE ENDOSCOPIE privilégie les fournisseurs apportant une innovation sensible dans l'amélioration du service rendu. L'entreprise attend de ses fournisseurs la mise en place de processus et d'initiatives volontaires visant à améliorer de façon continue la qualité des produits et services fournis.

Transparence et contrôle : Le fournisseur s'engage à faire preuve de transparence. Il est responsable de tout contrôle permettant de garantir la conformité du produit, et se doit de faire remonter toute information pouvant impacter la réputation ou la qualité des produits fournis.



ENGAGEMENTS À LA CHARGE DE DUOMED FRANCE ENDOSCOPIE

DUOMED FRANCE ENDOSCOPIE s'engage elle aussi à respecter aussi bien l'homme que son environnement. L'organisation a d'ailleurs obtenu la certification ISO 13485 il y a plusieurs années. La prise en compte des exigences de développement durable a commencé à prendre forme avec l'obtention du label EnVol en 2013, et depuis 2016, de l'ISO 14 001. Pour assurer le plus haut niveau de qualité des produits distribués à nos clients, nous nous entourons de partenaires partageant les mêmes valeurs que nous, en contrôlant la bonne application des engagements des fournisseurs cités ci-dessus. Pour cela, nous mettons en place des audits fournisseurs afin de vérifier les conditions de travail, la conformité des certifications obtenues par le fournisseur, ou encore la qualité des prestations délivrées. Ces audits peuvent être réalisés directement par nos équipes, ou par un cabinet de conseil spécifiquement mandaté.